Régie de l'assurance maladie Québec

Infolettre RAMQ

27 février 2024
337

> Développeurs de logiciels – Pharmacie

Liste des médicaments du 6 mars 2024

Le ministre de la Santé a autorisé la publication de la *Liste des médicaments* qui entrera en vigueur le 6 mars 2024. Toutefois, **des corrections** ont été apportées au fichier valideur que vous avez en votre possession. Une nouvelle version du fichier de la *Liste des médicaments* est disponible dans nos services en ligne. Vous devez donc utiliser le fichier nommé ESR2_FICHVALID_M5760_S1_20240221_075518.dat.

Nous vous rappelons que cette modification de la *Liste des médicaments* doit demeurer **confidentielle jusqu'au 4 mars 2024**, date prévue de sa publication sur notre site Web.

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec madame Marie-France Beaulieu au 418 682-5122, poste 5338. Vous pouvez également nous joindre par courriel à pilotage.gdm@ramq.gouv.qc.ca.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires